

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. D'AROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Angleterre et Amérique nous couvrent de fleurs..... « Que nos actes soient d'accord avec nos convictions », dit l'ambassadeur américain. Où sont les actes ? La grève du bâtiment. — L'offensive espagnole.

L'Amérique a spécialement envoyé le général Pershing en France pour déposer, sur la tombe du Soldat Inconnu, la médaille d'honneur du Congrès américain.

Le geste est touchant. Il fut accompagné de paroles qu'il faut retenir.

« L'avenir du monde, a dit l'ambassadeur des Etats-Unis, est étroitement lié aux destinées de la France. » Donc, suivant que la France restera debout ou sombrera, la Civilisation triomphera ou sera vaincue.....

« Par la simple force de son exemple, a reconnu d'autre part l'ambassadeur, par ses vertus aussi bien que par son courage héroïque, la France, peu à peu, attirera dans le cercle de ses défenseurs les forces spirituelles de l'univers entier. Et ce furent ces forces qui, en dirigeant le vigoureux bras en armes des soldats alliés, donnèrent la victoire au droit. Conservons une foi inébranlable en cette invincible puissance de la justice, une entière confiance en la force inépuisable de l'espérance ; que nos actes soient conformes à notre conviction. »

Et voilà bien, en effet, le point délicat et capital.

L'Angleterre et l'Amérique ne manquent pas une occasion de nous couvrir de fleurs. — Lloyd George exagère même le geste chaque fois qu'il cherche à obtenir de nous quelque concession nouvelle !...

A Genève, M. Fisher, représentant la Grande-Bretagne, a déclaré que le peuple anglais connaît la dette que l'humanité a contractée vis-à-vis de la France.

L'Amérique fait mieux. Elle vient chez nous pour proclamer la gratitude du monde civilisé envers la France.

Tout cela est très joli. Mais un acte ferait bien mieux notre affaire que ce flot de compliments, d'un effet insuffisant pour garantir la sécurité et le relèvement de la nation qui a sauvé la Civilisation !

Or cet acte ne vient point. Et comme on nous laisse seuls, avec la Belgique, en face de la Prusse toujours agressive — le Times n'a-t-il pas poussé un cri d'alarme en certifiant que l'Allemagne ne désarmer pas ? — on nous accuse d'impérialisme parce qu'une élémentaire prudence nous commande de rester l'arme au pied.

Il suffirait pourtant de l'alliance défensive, prévue en 1918 entre les anglo-américains et nous, pour permettre un désarmement général, souhaité par les Français aussi sincèrement que par les autres peuples. Pourquoi donc s'en tient-on, à Washington et à Londres, à de simples protestations amicales, puisqu'on reconnaît la nécessité d'un acte ?

M. Lloyd George a dit, naguère : « tout agresseur qui se livrera à une attaque injustifiée paiera, quels que soient ses premiers succès. »

Où sont les paiements de la Prusse agressive ?...

Mieux, les milieux industriels et financiers anglais estiment « que si l'on forçait actuellement l'Allemagne à remplir ses obligations, le mark se déprécierait davantage, ce qui nuirait au rétablissement des affaires. »

L'amour de John Bull pour la France est immense, mais les britanniques préfèrent cependant « les affaires » ! Et la France est sacrifiée à la reprise du négoce anglais.

Si les garanties accordées à notre pays doivent uniquement consister en bonnes paroles, on ne devra pas s'étonner, à Londres et à Washington, que nous soyons contraints d'en chercher d'autres, dussions-nous restreindre l'arme au pied jusqu'à ce que complète satisfaction nous soit donnée !.....

Les affaires vont trop bien, au gré de certains extrémistes, il faut ralentir le mouvement. C'est pourquoi les ouvriers du bâtiment de la Seine ont décrété la grève générale. Ces ouvriers gagnaient 3 francs de l'heure, ils en veulent 4.

32 francs par journée de 8 heures, voilà qui va faire marcher le bâtiment, voilà surtout qui promet une

heureuse solution à la crise du logement !...

A la vérité, la raison de la grève est probablement tout autre. Elle est voulue par les révolutionnaires qui rêvent de chambardement. Les beaux résultats obtenus en Russie, font paillard de jalousie les bolcheviks français.....

Pendant ce temps, disent les Débats, l'Allemagne accroît son labeur. Les usines regorgent de commandes, l'intensité de la production est inimaginable : « c'est que les ouvriers allemands ne sont pas manœuvrés par les émissaires bolcheviks, ils n'ont pas pour objectif de développer le chômage, et ils se contentent de salaires raisonnables grâce auxquels la vie, pour eux comme pour tout le monde, reste d'un prix également raisonnable. Tout cela est facile à comprendre et, quoi qu'on fasse, la majorité de nos ouvriers le comprend tout aussi bien que la majorité des ouvriers allemands. Seulement elle est tenue en tutelle par des meneurs qui ne lui inspirent aucune confiance, qui le savent, mais qui se moquent de la persuasion parce qu'ils emploient la violence. »

Les ouvriers sérieux qui forment, en somme, la majorité des travailleurs français ne finiront-ils pas par ouvrir les yeux et par chasser les mauvais bergers qui font leur malheur, car si ces derniers espèrent tirer parti des troubles qui suivent les grèves, les travailleurs seuls, hélas ! paient les frais d'une agitation souvent injustifiée.

Aux dernières nouvelles la grève paraît avorter. C'est un échec pour les meneurs.

On est sans nouvelles précises de l'offensive espagnole au Maroc. Elle ne doit pas donner des résultats bien brillants, en dépit des récents succès du général Berenguer, si nous en croyons l'affirmation suivante de la *Voz de Guipuzcoa* :

« A quoi bon dit cette feuille espagnole, continuer à tromper le pays, puisqu'en réalité nous n'avons pas avancé ? L'occupation de la Restinga, celle de Souk-el-Arba, celle de Taouzma, et même celle de Nador ne peuvent être considérées comme une avance militaire, tel que cela a été présenté au pays. Toutes ces positions se trouvent sur la côte de Mar- chica, protégée par nos navires de guerre et sur une petite extension vers l'intérieur. »

Les Maures continuent à occuper les positions qu'ils nous ont prises il y a plus de deux mois, et dont nous attendons la reconquête. De l'importance de la harka, on ne sait rien.

S'il nous était permis de parler sans la crainte du crayon rouge de la censure, nous démontrerions que le retard dans la revanche est pire pour l'honneur national que l'abandon définitif. On a pu justifier ce retard par le manque d'éléments. Maintenant, on doit disposer de tout, sinon il y a lieu de rechercher qui est responsable du contraire. »

C'est un singulier aveu d'impuissance.

Certains journaux ont réclamé l'aide de la France. Cet appel ne sera pas entendu. Nous n'avons pas à nous immiscer dans les incidents du Maroc, aussi longtemps que les régions occupées par la France resteront calmes.

Laissons les Espagnols se débrouiller et conservons le bénéfice de la sage politique poursuivie là-bas par le maréchal Lyautey.

A. C.

INFORMATIONS

La délégation française à la

Conférence de Washington

Quoique la composition de la délégation française à la Conférence de Washington ne soit pas encore arrêtée définitivement, on annonce que les délégués français seraient d'abord : M. Aristide Briand, qui a toujours l'intention ferme de prendre la tête de la délégation et de participer au moins pendant une quinzaine aux travaux de la Conférence ; puis, M. René Viviani, qui prendrait la direction de la délégation après le départ du président du conseil ; M. Albert Sarraut, ministre des colonies ; M. Jules Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis ; M. Philippe Berthelot accompagnerait la délégation comme secrétaire général.

La Commission des finances

En sortant de la réunion de la commission des finances, M. Paul Doumer, répondant à une question, a dit qu'il avait maintenu devant la commission ses vues au sujet du doublement de la taxe sur le chiffre d'affaires, mais que, contrairement à ce qu'on avait prétendu, il n'avait pas été amené à préciser qu'il poserait la question de confiance à propos de ce doublement.

A propos de l'indemnité de vie chère aux fonctionnaires, qui en vertu de la loi qui l'a instituée doit disparaître à la fin de 1921, le ministre a confirmé qu'il étudierait un projet ayant pour objet de faire bénéficier les fonctionnaires d'une indemnité variable calculée sur le coût de la vie d'après l'index économique.

Les femmes belges voteront

La commission de l'intérieur du Sénat belge a émis un vote important. Elle a adopté par 6 voix contre 4, grâce à l'adhésion de M. Vinck, socialiste, la proposition transactionnelle qui avait été présentée au sujet de l'électorat féminin et d'après laquelle les femmes seraient admises à voter aux élections pour le renouvellement des conseils provinciaux, qui doivent avoir lieu en novembre.

Les Etats-Unis de l'Amérique centrale

La légation du Guatemala à Londres a reçu un câblogramme officiel annonçant que la constitution de l'Amérique centrale a été promulguée. Les autorités ont prêté serment de fidélité au drapeau fédéral. La République centrale est formée des Etats du Guatemala, de San-Salvador et du Honduras.

Un emprunt des Soviets en France

Le gouvernement des Soviets aurait autorisé Krassine à négocier un emprunt auprès des capitalistes français, avec promesse formelle que le règlement des dettes de la Russie envers la France commencerait dans 5 ou 10 ans.

Krassine place de gros espoirs dans ses négociations avec les capitalistes étrangers.

300.000 roubles pour un passeport

Les Soviets ont maintenant décidé de délivrer des passeports aux Russes qui désirent se rendre à l'étranger. Un droit de 300.000 roubles est perçu pour chaque passeport accordé.

Les fantastiques finances des Soviets

M. Krestinsky, commissaire des Soviets pour les finances, publie un rapport suivant lequel la circulation fiduciaire en Russie soviétique atteint 3 trillions de roubles. L'augmentation prévue pour 1921 est de 18 trillions.

Les relations franco-turques

Le gouvernement français vient d'obtenir du gouvernement d'Angora la libération totale et immédiate des prisonniers français tombés aux mains des Turcs l'an dernier.

Dans les Indes

On mande de Nilambour qu'une colonne britannique est tombée dans une embuscade, près de cette localité, le 1^{er} octobre, et a subi des pertes. Un lieutenant a été tué et un colonel blessé.

La colonne était pourvue d'artillerie, et, lorsqu'elle a été attaquée, un des canons a été mis en batterie et, tirant à bout portant, a infligé de lourdes pertes aux rebelles.

L'affaire Vilgrain

Notre confrère « le Journal » a annoncé que des poursuites pour abandon de poste devant l'ennemi allaient être exercées contre le lieutenant Vilgrain.

L'ancien sous-secrétaire d'Etat, interrogé à ce sujet, a répondu qu'il ignorait tout de cette nouvelle ainsi que des intentions de l'officier rapporteur.

Après Marty les communistes veulent faire élire Badina

L'« Humanité » annonce que la 14^e section du parti communiste a décidé de présenter Badina, condamné de la mer Noire, compagnon de captivité de Marty, comme candidat au Conseil municipal dans le quartier de la Santé.

Les fusillés de Vingré

A Clermont-Ferrand, devant le conseil de guerre du 13^e corps d'armée ont commencé mardi matin les débats de l'affaire du lieutenant Paulaud.

Le lieutenant Paulaud est accusé d'avoir, par un faux témoignage qu'il aurait produit pour se sauver lui-même du châtiment, entraîné la condamnation à mort de six de ses hommes, désignés aujourd'hui sous l'appellation des « fusillés de Vingré ».

Le Conseil de guerre de Clermont-Ferrand a acquitté le lieutenant Paulaud.

M. Clemenceau reprendrait sa plume

Le correspondant parisien du « Times » annonce la publication, pour le milieu d'octobre, d'un nouveau quotidien, « la Nation française », dont le directeur-rédacteur en chef serait M. André Tardieu. M. Clemenceau aurait l'intention de faire paraître dans ce journal un article par semaine... pour commencer.

Une interpellation

M. L. Bonnet, député de la Seine, vient d'informer le Président du Conseil de son intention d'interpeller le gouvernement sur des sanctions à prendre contre le principal auteur responsable de la guerre, l'ex-empereur Guillaume II, et les chefs civils et militaires de son empire, qui ont ordonné des actes contraires aux conventions internationales, au droit des gens et aux lois ordinaires de la guerre.

CHRONIQUE LOCALE

LES BONS COMPTES !

Nous lisons dans les « Informations Parisiennes », le petit fait suivant qui est tout à l'honneur de notre... Admis-nis-tra-tion !

« Un réformé de guerre ayant voulu faire renouveler son titre de pension, s'est vu déclarer qu'il touchait 34 centimes de trop et qu'il voulait bien le restituer. On le lui fit savoir d'ailleurs dans les règles, par l'envoi de trois certificats d'inscription à la Dette publique (pour lui et ses deux enfants), un bordereau de décompte et un avis d'avoir à se rendre au ministère des finances pour effectuer sa restitution. Cinq papiers pour moins de sept sous !... » Et les dérangements en plus !

Combien ont coûté les papiers, l'envoi des papiers ? Plus de 7 sous, probablement ; mais, peu importe.

Aussi bien, nous-même, avons reçu jadis, une feuille où il nous était réclamé 2 ou 3 centimes... que nous devions à l'Administration depuis 5 ou 6 ans !

Eh bien, on rit, on plaisante au sujet de cette stricte comptabilité que tiennent nos administrations : on a tort.

Nos Administrations prouvent ainsi, que rien ne leur échappe.

C'est même une aubaine pour un comptable public que de trouver une erreur dans un compte, cette erreur ne serait-elle que d'un centime !

Le comptable public démontre qu'il fait son métier avec conscience.

Mais le public rit, s'amuse de ces vilaines ! Eh oui, il rit, il s'amuse, de voir des comptables scrupuleux, réclamer des centimes, parce que le public sait qu'à côté on oublie de réclamer d'autres comptes qui se chiffrent par des millions, des centaines de millions !

Est-ce que les nouveaux riches ont soldé la note qu'ils doivent à l'Etat ? Est-ce qu'on leur a réclamé ce qu'ils ont touché au-dessus des bénéfices licites ?

Eh ! non : les profiteurs gardent l'argent qu'ils ont gagné... comment ? — durant la guerre. Et les

comptables publics le savent bien.

Mais, jusqu'à ce jour, on ne leur a pas permis de farfouiller dans les comptes des nouveaux riches : leur service se borne à des investigations qui ne donnent aucun résultat, parce qu'elles ne peuvent pas en donner.

Ah ! si ces comptables apportaient dans les comptes des nouveaux riches le même esprit d'investigation qu'ils apportent dans l'épure de comptes ridicules dont nous donnons ci-dessus un échantillon, que de centaines de millions seraient récupérés !

Mais il faudrait déranger les nouveaux riches : et ce sont eux qui tiennent la queue de la poêle, aujourd'hui.

Et vous savez, entre nous, ces nouveaux riches déclarent, au surplus, qu'ils sont ruinés, qu'ils sont, comme avant-guerre, à la veille de la faillite.

El c'est pourquoi on ne s'occupe pas d'eux : c'est pourquoi, on ne les impose pas, puisqu'ils ne sont que des petits boutiquiers, les consommateurs, sont là, pour un coup, pour payer les impôts : la taxe sur le chiffre d'affaires est une belle mine à exploiter pour garnir les caisses de l'Etat. Mais ceux qui ont fait leurs affaires, qui se sont retirés des affaires après fortune faite pendant la guerre, qui ont accumulé des millions, ceux-là sont tranquilles, on ne leur réclame rien.

L'Administration réclame 7 sous à un mutilé qui a touché 7 sous en trop ; soit, c'est juste. Mais pourquoi ne réclamerait-elle pas les millions que d'autres ont... touché, — pour ne pas dire autre chose en trop ?

LOUIS BONNET.

Nomination

Par arrêté préfectoral, M. le docteur Laplace, de St-Céré, est nommé médecin assermenté.

Médaille d'honneur

Une médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement a été décernée à Mlle Delpon, domiciliée à Sérignac.

Patronage

On annonce qu'un patronage sera prochainement organisé les jeudi et dimanche dans l'école de filles de la rue Clemenceau.

Contre la poussière !

Les commerçants dont les magasins sont placés dans les grandes artères, Boulevard, rue du Lycée notamment, se plaignent des nuages de poussière que soulèvent les autos et les camions.

N'y aurait-il pas un moyen pour contenir ces flots de poussière ?

Si, certes : et ce moyen est à la disposition des Ponts et Chaussées.

Durant les grands jours d'été, qu'il fit beau, qu'il plut même, on voyait, jadis, les cantonniers arroser deux fois par semaine le boulevard, et la rue du lycée : le jeudi et le dimanche.

C'était traditionnel. La tradition continue sans doute, encore : mais qui s'en aperçoit ? Pas le commerçant dont les devantures et les étalages sont blancs de poussière.

Eh bien, par ces temps de canicule exceptionnelle, l'Administration pourrait sortir ses tuyaux d'arrosage plusieurs fois par semaine : ça ne ferait que du bien à tout le monde.

Mais il n'est pas certain que le temps reste au beau ! on compte sur la pluie, qui, ainsi, évitera les arrosages administratifs.

Eh ! dame ! la pluie viendra bien un jour ou l'autre !

L. B.

Nécrologie

Nous apprenons avec un très vif regret la mort de Mme Jules Bergon, épouse de notre excellent confrère M. Jules Bergon, directeur du *Réveil du Lot* et belle-mère de M. le docteur Malbec.

Nous prions M. Jules Bergon, Mme et M. Malbec, M. et Mme Antonin Bergon et leur famille de vouloir bien agréer l'expression de nos très vives condoléances.

CHRONIQUE SPORTIVE

ECHOS SPORTIFS

Une grande soirée récréative est en préparation à l'Avion : on ferait appel — non pas en vain, nous l'espérons, — à toutes les vedettes de nos sociétés artistiques et musicales. Beau succès en perspective.

Des barrières en treillage extra-solides seront installées sous peu au Stade Lucien Desprats. On évitera ainsi l'encombrement dans les distances réglementaires du terrain.

Cambon, le nouvel ailier de l'A. C. est un mutilé de la guerre. A ce glorieux handicap il oppose des qualités de vitesse et de sang-froid qui en font un redoutable adversaire. Le public qui assistait au match A.C.-Montauban s'en est rendu compte.

La rencontre entre l'A. C. et Guilheméry qui aura lieu dimanche, défrayera toutes les conversations. Les nombreux cadurciens qui assistaient au match de Championnat de l'an dernier se souviennent de la belle échappée de Sabaté, au cours de la prolongation, qui échoua bien près des buts de Guilheméry, suivie peu après de l'interception du fameux demi-d'ouverture toulousain qui marqua entre les poteaux, l'essai qui fit s'écrouler les espoirs cadurciens. Et j'en connais qui pleureront ce soir-là !

Sait-on que l'équipe 2^e de l'A. C. groupe une pléiade de jeunes étoiles qui brûlent de se démontrer ?

Le concours de Fumet, le 3/4 centre de la Normandienne de Cahors, pour le match Guilheméry-A.C. est assuré. Et avec probablement Sabaté, la ligne de 3/4 cadurcienne donnera du fil à retordre à la ligne toulousaine. Nous souhaitons à nos vaillants équipiers une belle revanche !

AVIRON CADURCIN

Nous rappelons au public cadurcien que dimanche 9 octobre, sur le terrain de l'île de Cabessus (stade L. Desprats) se déroulera le grand match entre l'excellente équipe première de Guilheméry-Sportif avec l'équipe première de l'Avion Cadurcien.

L'an dernier la Société toulousaine parvint après une lutte épique et prolongée à s'assurer difficilement la victoire.

L'équipe qui lui sera opposée dimanche sera certainement la plus belle et la plus remarquable que l'A. C. ait mis en ligne jusqu'ici ; elle brûle de prendre une éclatante revanche.

Les noms des équipiers de l'A. C. que nous publions dans notre numéro de samedi, permettent d'escompter une très belle partie et une victoire qui ouvrira à l'A. C. les plus grands espoirs pour les championnats de la saison.

Ce grand match sera placé sous la présidence d'honneur de M. le Colonel Commandant le 7^e régiment d'infanterie.

Les membres de l'A. C. sont convoqués en Assemblée générale, ce soir, jeudi 6 octobre, au siège social (Cercle des officiers), pour procéder à l'élection d'un vice-président et de 2 membres du Conseil d'administration et examiner des questions diverses.

Les équipiers (1^{er} et 2^e), ainsi que tous les autres joueurs de football de l'A. C. sont convoqués pour vendredi soir 8 heures 3/4 au siège social. — Présence Indispensable.

COMPOUND-CLUB CADURCIN

Compound-Club-Cadurcien bat la Souillagaise 1 par 11 à 0.

Le C. C. C. avait déplacé, dimanche dernier, une équipe mixte pour aller rencontrer à Souillag, l'équipe première de la Souillagaise. La partie fut très rude et menée très rapidement malgré la chaleur. Les Souillagais firent preuve de beaucoup de mordant, mais ne réussirent que rarement à menacer les buts adversaires. Leur équipe tout entière est à féliciter pour son allant et sa combativité. Les avants dominèrent principalement à la mêlée bien tenue et, fortement soudée. L'équipe cadurcienne, quoique peu homogène, se montra supérieure.

Dupouy, qui la commandait fit une véritable partie de championnat et mit à lui seul, huit points à l'actif du C. C. C. Si la ligne d'avants fit tout juste jeu égal avec son adversaire, les lignes arrières dominèrent manifestement aussi bien en attaque qu'en défense. Labro, Garrouty, Cazeaux, bien lancés par Dupouy, partirent à maintes reprises en passes très précises qui ne furent arrêtées qu'à courte distance des buts adverses et déclanchèrent les applaudissements très sportifs du public souillagais.

Cazes, le brillant élève de Cazeaux, tint sa place de demi, malgré son jeune âge, d'une façon presque impeccable. En avants Bru fit merveille à la touche et dans le jeu ouvert où il se montra, avec Lascombes, plaqueur infatigable.

Cette victoire de 11 à 0 comparée à l'échec de l'an dernier permet de bien augurer de l'équipe du C. C. C. pour les rencontres prochaines.

Dimanche, 9 octobre, l'équipe première du C. C. C. se déplacera pour rencontrer l'équipe « première » de « première série » de Saint-Junien.

Nos Compoundistes vont donc affronter, pour la première fois, cette année, une

équipe favorite de la première série; c'est, de leur part, une belle marque de courage, car peu de sociétés osent ainsi se mettre en parallèle avec des équipes de plusieurs classes supérieures à la leur.

Saint-Junien est le digne rival de Brive et de Limoges pour le championnat du Limousin (1^{re} série) que feront les représentants cadurciens devant le quinze très athlétique que présentera St-Junien, sur son terrain? Nous sommes toutefois certains que si notre meilleure équipe « cadurcienne » est obligée de s'incliner devant son redoutable adversaire, elle ne nous reviendra pas moins avec la glorieuse confiance d'être capable de combattre les meilleurs clubs de la région à quelque série qu'ils appartiennent.

Pour cette sensationnelle rencontre Dupuy commandera le team cadurcien et y apportera certainement toute sa science du rugby et ses brillantes qualités personnelles.

Nous donnerons, dans un prochain numéro la composition des deux équipes ainsi que l'annonce des matches que doivent jouer les équipes II et III.

CONVOCACTION

Vendredi, 7 courant, réunion de tous les membres actifs du Compound-Club Cadurcien, au siège social (café de Bordeaux), à 20 h. 30.

Objets de la réunion: Formation des équipes II et III. — Composition de l'équipe I pour le match de St-Junien. — Critique de la partie jouée contre Souillac par Dupuy. — Théorie au tableau noir: les fautes à éviter, M. Bielle. — Paiement des cotisations.

Boy-Scouts Cadurciens

Les Boy-Scouts Cadurciens et tous les jeunes gens désireux de faire partie de la troupe de Cahors sont convoqués le samedi soir 8 octobre, à 18 heures, salle Gabriel Gibert, rue Jean Caviol, pour prendre connaissance du programme des exercices et sorties, qui seront effectuées dans la saison 1921-1922.

Le Comité local est en train de s'assurer les collaborations nécessaires, en vue de préparer les jeunes gens aux démonstrations sportives et notamment à la participation au Congrès-Challenge des Eclaireurs de France, à Paris, en 1922.

M. Saumade de Paoli, chef scout, délégué pour le Sud-Ouest de la Fédération, viendra incessamment rendre visite aux Eclaireurs Cadurciens et assister à plusieurs de leurs sorties.

Rentes 5 0/0 amortissables

Les certificats provisoires des séries 170, 260, 597, 617, 74 et 375 sorties aux tirages, doivent être présentées au remboursement, pour les 4 premières séries, immédiatement, pour les 2 autres, à partir du 2 novembre prochain.

Tous les certificats provisoires des autres séries doivent être déposés chez les comptables du Trésor pour échange contre des titres définitifs.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Dans sa séance du 28 septembre, 1921, les membres de l'Orchestre Symphonique et de l'Union Littéraire ont pris des décisions relatives à l'administration même des deux sociétés.

A l'avenir, le matériel de la salle de leurs réunions ne sera prêté sous aucun prétexte; en outre, lorsqu'une société ou un groupement viendront donner une réunion dans la dite salle, ils paieront un droit de location de 50 francs; si c'est pour une œuvre de bienfaisance, le prix de location ne sera que de 25 francs.

Enfin, il est décidé que lorsque les deux sociétés prêteront leur concours elles réclameront une indemnité de 50 francs pour un concert intéressant une œuvre de bienfaisance et de 100 francs si ce concert est au profit d'une société et de particuliers.

Bibliothèque populaire

Le Conseil d'Administration de la Bibliothèque populaire vient de recevoir une centaine de livres nouveaux, qui seront mis en service à partir de la deuxième quinzaine d'octobre.

La nouvelle collection, qui porte à plus de 350 le nombre total des livres nouveaux achetés ou rachetés dans l'année, comprend les derniers romans parus et les œuvres complètes d'auteurs modernes, bien connus et appréciés du public.

Le nouveau catalogue, actuellement à l'impression paraîtra avant la

fin de l'année et contiendra la nomenclature des 4.711 volumes que possède la Bibliothèque populaire.

La Bibliothèque est ouverte tous les dimanches, de 9 h. 30 à 11 h. 30. Les abonnements sont au prix de 3 fr. par trimestre.

Les cartes de souscripteurs, du prix de 10 fr., partent du 1^{er} janvier de chaque année.

Au Parc de l'Evêché

Depuis samedi, deux magnifiques cygnes ont été envoyés à Cahors où ils ont été placés dans le parc de l'Evêché.

Arrestation

Quelques jours après le passage du Cirque Zoo-Circus à Cahors, un employé de cet établissement arrivait dans notre ville, se rendait chez Mme Calvet, débitante, se faisait servir à déjeuner, et non seulement ne soldait pas sa dépense, mais encore il pénétrait dans la chambre de la débitante et s'emparait de bijoux et de divers objets.

L'individu quittait Cahors mais il fut arrêté à Montauban sous l'inculpation de vol d'une bicyclette à Montauban.

C'est ainsi qu'une enquête permit de convaincre le nommé Hamun d'être le voleur de Mme Calvet.

Il a été conduit dimanche à Cahors et a été écroué.

C'est un sujet qui n'est pas des plus recommandables.

Aux Assises

En avril dernier un employé des lignes télégraphiques, M. Bessières était assailli dans la rue de l'Université par trois soldats, Bacou, Ricou et Laurent, qui le frappèrent et lui volèrent 200 francs.

Cette affaire aurait dû passer aux assises dernières. Mais l'avocat de Bacou avait demandé que son client fut soumis à un examen mental.

Cet examen mental a eu lieu et le médecin légiste a conclu à l'entière responsabilité de Bacou.

Le trio sera donc jugé aux assises de décembre.

THEATRE DE CAHORS

Nous rappelons que c'est ce soir jeudi, 6 octobre, que l'excellente tournée Nadra Espy donnera sur la scène de notre théâtre

L'AVARE

l'immortel chef-d'œuvre de Molière.

UNION SACRÉE!

Bien amusant est l'écho que publient « Les On Dit » de cette semaine: « C'était au sortir du dernier conseil où M. Juvanon, chef de cabinet de ministres successifs, fut intronisé membre du Conseil de l'Ordre.

Quelques enfants d'Hiram allèrent dîner, après des débats difficiles, dans un restaurant agréable. Ils se contentèrent d'un menu fort modeste et de carafes de vin rosé.

Ils réclamèrent une eau minérale. — Nous avons l'eau Saint-Martial, dit le maître d'hôtel, prévenant.

— Vous ne nous avez pas regardés, dit l'un d'eux. Offrez cela aux ecclésiastiques. — C'est très bon pour l'intestin, assure le serviteur fort digne.

— Ma foi, dit l'un des fils de la veuve, ce n'est pas une raison parce que nous sommes anticléricals pour ne pas baptiser notre estomac. — Pourquoi pas, après tout? — Si non c'est vero... En tout cas l'eau SAINT-MARTIAL, laxative et dépurative, fait l'union de tous les partis sur le chapitre de l'intestin.

Pharmacie ORLIAC, à CAHORS.

Cazals

Notre pain quotidien. — Il est maintenant d'assez bonne qualité et grâce à M. le Maire, nous le payons seulement 1 fr. le kilo, comme dans la plupart des communes du département, mais nous voudrions que MM. les boulangers livrent des pains suffisamment cuits et ayant le poids voulu. Nous savons qu'ils le peuvent aux prix actuels des farines. Qu'ils songent à leur intérêt d'abord, c'est légitime, mais qu'ils veuillent enfin comprendre que le client paie encore le pain très cher et qu'il ne doit pas éternellement être tordu.

Dans l'Enregistrement. — On annonce le prochain départ de M. Dumoulin, nommé receveur à Lavit (Tarn-et-Garonne). Tous nos vœux l'accompagneront dans sa nouvelle résidence.

Luzech

Nous recevons la lettre suivante:

A Monsieur le Directeur du Journal du Lot.

Anglars-Juillac le 4 octobre 1921.

Mon cher Directeur,

Veuillez-vous me permettre de répondre, en une fois, par la voie de votre journal, aux questions et sollicitations qui me sont adressées, au sujet de la prochaine élection au Conseil général pour le canton de Luzech?

Quand on a sous la main un administrateur de grand mérite, il, après avoir exercé avec succès des emplois de premier ordre, est venu s'établir définitivement dans notre pays, comme M. Fr. Verne, ancien préfet de la Drôme, du Vaucluse et d'Alger, ancien trésorier-payeur-général de la Côte-d'Or, présentement propriétaire au Payrou, et conseiller municipal de Luzech, l'intérêt certain de notre canton commande de s'adresser à lui, pour qu'il soit notre représentant au Conseil général du Lot.

M. Fr. Verne réside à Luzech; il n'a plus d'attachés ailleurs. Il a une longue pratique des affaires départementales, administratives et financières. Son civisme est au-dessus de tout soupçon; sa valeur personnelle au-dessus de tout éloge. Il n'est pas homme à mettre en avant sa propre candidature; mais, si elle lui est offerte, il ne se dérobera pas, j'en suis convaincu, à son devoir.

Les élections cantonales sont trop souvent l'objet de combinaisons étrangères au canton. Les parlementaires y mêlent la préoccupation de leur réélection et l'immaginent qu'il est nécessaire de garnir les assemblées locales de leurs amis personnels. Pour d'autres, le titre de conseiller général est un premier galon, qui classe son heureux porteur, et lui permet déjà de supputer les avancements d'une carrière qui commence. Tout cela, bien entendu, sous le couvert de considérations patriotiques, économiques, républicaines...

Ne condamnons pas trop sévèrement ces calculs. L'ambition n'est pas défendue; elle est même digne d'encouragement, quand elle s'appuie sur le talent et le caractère. Mais on lui doit de se subordonner davantage à l'intérêt public. Et, en vérité, cette attitude ne constituerait pas toujours un mauvais « calcul ».

Je vote pour M. Fr. Verne.

Croyez, mon cher Directeur, à mes meilleurs sentiments.

Abel COMBARIU, Maire d'Anglars-Juillac.

Incendie. — Un violent incendie éclata mardi dernier vers 13 heures dans une grange appartenant à Mme Lugan de Lagrange près Luzech. Les secours rapidement organisés parvirent à sauvegarder la maison d'habitation contiguë. On put sauver les bêtes enfermées dans la grange, mais l'immeuble et son contenu furent complètement détruits. Les pertes sont assez importantes.

Saison sportive. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos compatriotes que l'U. S. L. commencera sa saison dimanche prochain, 9 octobre.

Son équipe première recevra, sur son terrain de la Boule, le « Club athlétique villeneuvois » (2), quinze bien entraînés et réputés.

Cela nous promet, comme début, une belle partie de rugby à laquelle tout le monde voudra assister.

Notre équipe, qui s'assura l'an dernier une réputation méritée, vient de se reconstruire. On nous dit beaucoup de bien des nouvelles recrues qui sont venues grossir le nombre des équipiers luzechois. Nous espérons que cette équipe saura se distinguer et faire briller ses couleurs. Nous lui souhaitons bonne chance.

Goujonnac

Réparation au clocher. — Le clocher de l'église, qui avait été endommagé par la foudre durant les orages du mois de juillet, va être réparé. Les travaux viennent d'être confiés à M. Gramont, aux Argues.

Figeac

Chemin rural. — A la suite de l'intervention de nos dévoués sénateurs, M. Loubet vient de recevoir de M. le ministre de l'Agriculture la lettre suivante: « Paris, 30 septembre 1921.

« Monsieur le sénateur,

« Vous avez appelé mon attention sur une demande de subvention formée par un groupe de propriétaires de Saint-Paul-de-Vern en vue de la construction du chemin rural dit d'Estival aux Ressaigues. « J'ai l'honneur de vous faire savoir que par décision en date de ce jour, il a été alloué aux intéressés une subvention égale au tiers des dépenses et limitée au maximum de 10.333 fr. « Veuillez agréer, Monsieur le sénateur, etc. »

Gourdon

Cyclisme. — Nos coureurs locaux se distinguent mieux dans les grandes courses.

Dimanche dernier à Vierzon, malgré la présence des meilleurs juniors de France, les coureurs Wezemael et Fontanel enlevèrent les 1^{res} places.

120 km. sur route: 1^{er} Wezemael, sur cycle « Faret » pneus « le Tigre »; 4^e Fontanel, sur cycle « Faret ».

La société sportive « l'Eclaircie » est heureuse de voir qu'elle compte parmi ses membres de futures étoiles cyclistes.

Violences. — Lundi soir, vers 17 heures, la paisible rue de la République fut le théâtre d'une rixe qui amena tout le quartier.

M. Izac, boulanger, était à même de rentrer sa vendange lorsqu'un voisin, du nom de Rémi Bos, âgé de 45 ans environ, qui se croyait lésé par M. Izac, cette vendange provenant d'une vigne lui ayant appartenu et que M. Izac avait légalement acquise à l'expropriation, insulta violemment son voisin et lui lança un seau. Une bagarre violente s'en suivit. Des voisins intervinrent. Des blessures furent constatées de part et d'autre. La gendarmerie, appelée, arriva en toute hâte et mit rapidement fin à cette scène regrettable. Le gendarme Combarel empoigna et maltraita Rémi, qui fut ligoté par cinq gendarmes et transporté à la prison, où il sera soumis à un examen médical.

Succès. — L'Ecole primaire supérieure de Gourdon se félicite d'avoir enregistré des succès nouveaux. Cinq élèves ont été présentés au brevet élémentaire à Cahors à la session d'octobre et toutes les 5 ont été définitivement reçues.

Ce sont: Mlle Agnès Célarié, de Gourdon, Noémie Courdès, de St-Sauveur-la-Vallée, Lucienne Fournié, de Bordeaux, Blanche Ladurantie, de Frayssinet-Légal, Irène Vergnes, de Salvac.

Nous sommes heureux de rappeler que 5 autres élèves avaient obtenu le même diplôme à la session de juillet. Le succès est donc complet puisque les 10 aspirantes présentées dans l'année ont été reçues à cet examen.

Félicitations aux distinguées maîtresses et aux élèves.

EAU SAINT-MARTIAL

Laxative - Dépurative

Pharmacie MEULET, à Gourdon.

Gramat

Pour nos morts. — Le comité des courses de Gramat a fait remettre au comité du monument aux morts de notre ville la somme de 572 fr., représentant le bénéfice réalisé à l'occasion de la récente réunion.

Labastide-Murat

La laine de nos moutons. — Elle se paie en suit dans le commerce, de 1,50 à 1,60 la livre, selon qualité.

L'avoine. — Elle se paie, à la propriété et sur le marché, à raison de 27 à 28 fr. le sac de 80 litres, suivant qualité.

St-Projet

Accident de bicyclette. — Lundi matin, M. Emile Espitalié, employé à la préfecture du Lot, descendant à bicyclette la côte de Saint-Projet, mais par suite de la rupture du frein de sa bicyclette, il ne fut plus maître de sa machine et alla heurter la banquette de la route.

M. Espitalié a reçu plusieurs contusions sur le corps; relevé par des témoins de l'accident, il fut conduit à Gourdon où des soins lui furent donnés à la pharmacie Pons.

L'état de santé de M. Espitalié est sans gravité.

Souillac

Monument aux morts. — M. le 1^{er} adjoint, dans son discours prononcé au cimetière le jour de la fête locale, a promis au nom de la municipalité que le monument aux morts serait inauguré en 1922.

Cette promesse sera certainement tenue. En effet un concours a été ouvert entre un certain nombre de statuaire; les projets accompagnés des plans et devis doivent être déposés dans le courant du mois.

La réalisation du mobilier de l'hôpital est presque terminée.

Les listes de souscription seront closes sous peu; elles seront ensuite affichées à la mairie où chacun pourra en prendre connaissance.

Les personnes n'ayant pas encore souscrit et celles désirant faire un 2^e versement pourront verser entre les mains du Commandant Bayles, trésorier du Comité. Actuellement le montant des souscriptions recueillies auprès des habitants s'élève à 9.040 francs.

Aucun prélèvement n'a été effectué sur cette somme qui eût été très insuffisante, même en y ajoutant la subvention du Conseil municipal.

Le produit net de la vente du mobilier de l'hôpital a apporté un appoint très important. Toutefois il serait désirable que la générosité des nouveaux adhérents et des anciens souscripteurs nous permette d'élever un monument digne de nos morts.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve MOULDUROU; Monsieur Jules BERGON, imprimeur; Le Docteur et Madame MALBEC, née BERGON, Mademoiselle Jane MALBEC; Monsieur Antonin BERGON, imprimeur, Madame A. BERGON et leur fille; Monsieur ROQUES, Chef de district à Cahors et Madame ROQUES, née MOULDUROU;

Monsieur MOLINS, propriétaire à Albi, Madame MOLINS, née MOULDUROU et leurs enfants;

Madame et Monsieur SAVIGNAC, sous-chef de gare à Limoges, et leur fille; Madame veuve FLORENT et ses enfants;

Les familles FLAUJAC, DENEGRE, BERGON, veuve ASTRUC, MALBEC, SAVIGNOL et tous leurs parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Jules BERGON

Née Marie MOULDUROU

leur fille, épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Cahors, le mercredi 5 octobre 1921, dans sa 59^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 7 octobre 1921, à 9 heures 1/2 du matin, en l'église Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, 5, rue Charles Bourseul.

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

DÉPÊCHES

9 h. 40.

Deux trains se téléscopent

Deux trains de banlieue se sont téléscopés, hier soir vers 18 heures, sous le tunnel de Batignolles.

La machine du second train a communiqué le feu aux voitures du premier.

Il y a de nombreux morts et blessés.

Les pompiers et les autorités sont sur les lieux.

L'incendie gêne considérablement les secours.

LA LIGNE DIRECTE

Les télégrammes de Paris pour le Lot recommencent, depuis quelques jours, à arriver avec des retards invraisemblables. Mardi, un 2^e télégramme parti de Paris à 1 h. 1/2 nous a été remis à 5 h. 1/2.

Aujourd'hui, comme mardi, nous sommes sans nouvelles du premier télégramme remis à Paris à 11 h. 30.

Evidemment la ligne directe — par le Plateau Central — ne fonctionne pas et on achemine les télégrammes pour le Lot au petit bonheur...

L'administration en prend à son aise avec le public!

Transport des Soldats morts pour la France, de et pour toutes directions. Une voiture automobile de tourisme transporte les personnes accompagnant et a en remorque une camionnette dans laquelle reposent les corps.

PRIX MODÉRÉ

Paul Waroquier, 8, rue Gambetta, à Fourmies

Téléphone: 56 (NORD)

AGENTS DEMANDES partout pour campagne produits vétérinaires et agricoles. Convientrait même à mutilé de guerre, 25 à 30 fr. par jour à gagner toute l'année. Ecrire à Mrs. CHAUVÉAU-DIXNEUF & Fils, à la SÉGUINIERE (Maine-et-Loire).

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant: A. COUESLANT.

Vente toutes Futailles

GRANDE TONNELLERIE

PAUL GINOULHAC

20, Bd Bonrepos, 20

TOULOUSE, Tél. 14/70.

A VENDRE

Torpedo FORD (modèle 1920)

Eclairage et Démarrage électriques

Parfait état de marche

Pneus de rechange et accessoires

PRIX INTÉRESSANT

S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE

Matériel de charcuterie

comportant fourneau, glacière, comptoir en marbre, bascule, etc., etc.

S'adresser boulangerie DELMAS

Place des Petites-Boucheries

CAHORS

SALLE DE VENTE

62, rue Emile Zola, CAHORS

Le Dimanche 9 octobre, à 2 heures, vente aux enchères publiques, pour cause de départ, d'objets comprenant:

1 paire boucles d'oreilles en perles fines;
1 lit et pieds de table anciens, glaces, lits, sommiers, canapés, commode, lingère, vitrine, buffets, garde-robe, fauteuils, chaises, cheminée postiche, lampes, porcelaines, ustensiles de cuisine, couvre-pied et autres objets.

Cette vente sera faite par le ministère de M^{re} BOYER, huissier à Cahors, au plus offrant et dernier enchérisseur et aux conditions ordinaires des ventes publiques. 10 0/0 en plus.

Marché de La Villette

3 octobre 1921

ESPECES	ENTRÉES	RETOUR	PRIX PAR 1/2 MIL. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs....	6.806	1.008	2,60	2,40	2,30
Vaches....	2.409	369	3,75	3,50	3,30
Taureaux....	21.827	3.104	3,25	3,00	2,75
Moutons....	4.640	5,00	4,80	4,60	4,40

OBSERVATIONS. — Vente mauvaise sur les bœufs et moutons, difficile sur les veaux, meilleure sur les porcs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 Octobre 1921.

La séance d'aujourd'hui n'a pas été meilleure que celle d'hier malgré la fermeture de la Bourse de New-York. Londres a cependant moins vendu qu'il y avait le volume d'affaires est tellement restreint qu'à la moindre offre les cours se dérobent.

Changements tendus et rentes françaises lourdes: 3 0/0 55,65.

Banques en légère réaction: La Paris 1.233, Union Parisienne 820, Lyonnais 1.435, Société Générale 707.

Mariages toujours lourdes: Charbonniers réunis 571, Transatlantique 253, le Saut est calme à 5.900, Cuprifères moins fermes, Rio 1.492.

Industrielles russes mieux sur les déclarations de Krassine: Napht 325, Bakou 2.420, Lianosoff 425, Platine 608, North Caucasian 58,75.

Pétrolières toujours faibles mais plus résistantes en clôture: Eagle 220, Royal Dutch 14.400, Shell 239, Omnium des pétroles 511.

Diamantifères et mines d'or lourdes sur ventes de l'arbitrage: De Beers 618, Rand mines 127.

Caoutchoutières moins bien tenues, malgré la bonne tenue des valeurs similaires, à New-York: Financière 103, Malacca 102.

En valeurs diverses: Les Sucreries d'Egypte se tassent à 711 ainsi que la 5^e ordinaire à 1.295, Kuhlmann 570, Thomson 838, Penarroya 1.031, Sécherement Fournier 128 et 124.

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse

PAR

Jules MARY

XIII

Le domestique s'exécuta. Il trouva Germaine dans la chambre de Valérie, avec le baron, Louise et le docteur. Celui-ci venait d'annoncer que Valérie ne passerait pas la nuit. Germaine, affolée, sanglotait dans un fauteuil et Louise pleurait. Quant au baron, il paraissait navré. Et sa tristesse se manifestait par un flux de paroles par lesquelles il essayait de s'étourdir. N'y avait-il donc aucun moyen de la sauver? En pleine jeunesse, en pleine beauté, si vigoureuse, si heureuse de vivre, être ainsi foudroyée!... Et rien à faire? La médecine impuissante! aucun remède! aucun réactif! quelle misère!...

Il faisait peine à voir, tant son désespoir était profond.

Valérie, la respiration courte et oppressée, avait perdu de nouveau connaissance. En vain, Germaine l'embrassait... En vain Louise lui donnait de doux noms depuis longtemps oubliés... Cela n'arrivait plus jusqu'à son intelligence... fermée pour toujours sans doute...

Le domestique fit un signe à Germaine qui s'approcha:

— Madame, il y a, en bas, le sorcier du Roc-Martin qui prétend vouloir guérir notre pauvre demoiselle... Il avait parlé bas. Cependant Lésperat entendit.

— Hein? Le sorcier? Cet homme, ici, en un pareil moment?

— Mon père... Il n'a que de bonnes intentions...

Le docteur s'interposa:

— Qu'est-ce? s'agit-il de... Marie-Adèle?

— Oui.

— Que veut-il?

— S'entretenir avec vous, monsieur, dit le domestique.

Le docteur hésita une seconde, puis, haussant les épaules et après avoir jeté un dernier regard à la malade:

— On ne sait pas... Nous n'avons, hélas! rien à perdre!!!